

"L'Europe en l'an 2000"

Autor(en): **Drancourt, Michel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **40 (1982)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-138884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«L'Europe en l'An 2000»*

Michel Drancourt,
Délégué général de l'Institut de l'entreprise, Paris

Parler de l'an 2000, c'est une autre manière d'évoquer l'actualité. Faut-il rappeler, en effet, que la *prospective* consiste à agir dans le présent, en fonction de l'avenir, et non à partir du passé!

Mes propos seront marqués d'une inspiration très sérieuse, celle de M. Jacques Lesourne, auteur de l'ouvrage récent *Les mille sentiers de l'avenir*¹, et que l'OCDE avait désigné comme rapporteur du Groupe Inter-Futur.

L'avenir de l'Europe? D'aucuns y pensent depuis longtemps! Feu Louis Armand et moi-même avons écrit *Le pari européen*². Entre cet ouvrage et certains travaux actuels, l'on peut déceler, sinon une parenté, du moins une continuité dans le souci et la réflexion.

Cela dit, je ne pourrai guère faire plus que rappeler quelques faits et idées, pour en tirer certains enseignements. Ces points de repère toucheront trois grands domaines:

- La démographie et les mentalités;
- L'économie, la technologie et l'entreprise;
- Le terrain politique.

1. DÉMOGRAPHIE ET MENTALITÉS

En l'an 2000, l'Europe occidentale, les Etats-Unis et le Japon représenteront quelque 15% de la population mondiale. La CEE, quant à elle, comptera vraisemblablement 270 millions d'habitants environ, soit moins que les pays de la Ligue arabe.

Ce sont là de simples constatations, mais dont on n'a peut-être pas entrevu toutes les conséquences³. En plus du *nombre*, il faut, en effet, parler de l'*âge*. De ce point de vue, la population européenne apparaît comme *vieillissante*, dans un *monde jeune*. Elle commence, d'ailleurs, à ressentir les effets négatifs d'une telle situation, sur deux plans:

— En Allemagne de l'Ouest, pays le plus vieillissant d'Europe, une certaine jeunesse «sécessionniste» se manifeste, quelquefois d'une manière insupportable. Constatons au passage que les valeurs relatives à la jeunesse sont, curieusement, d'autant plus prônées que les intéressés directs sont moins nombreux... Et le germaniste Joseph Rovon de relever que si les jeunes continuent de céder leur place dans les transports publics, ils ne pourraient plus s'asseoir... et encore moins en l'an 2000!

* Conférence prononcée lors de l'Assemblée générale de la Société d'études économiques et sociales, mardi 8 juin 1982, à Dorigny.

L'on entrevoit les problèmes qu'une telle évolution peut poser. En France, par exemple, l'idée d'une retraite avancée fait son chemin, au moment où la population vieillissante s'accroît. Cela amène certains à calculer dès maintenant les pensions qui, d'ici une dizaine d'années, *ne leur seront pas versées*.

— Le second effet négatif, plus profond encore, a trait à la *compréhension mutuelle*. Qu'en est-il, par exemple, lorsque des chefs d'Etat âgés en rencontrent d'autres, beaucoup plus jeunes? Parmi les étudiants, un problème se pose actuellement quant à l'adaptation du langage, mais qui tient bien plus aux différences d'âge qu'à la diversité des concepts. La patience, le souci d'être varié entre les ressortissants du Tiers Monde et ceux d'Europe.

D'autres constatations ne sont pas à minimiser. Ainsi: dans la mesure où les pays européens, catholiques ou protestants, tendent à préconiser la limitation des naissances, on peut s'interroger — à court terme, du moins — sur le bien-fondé d'une telle orientation. Par ailleurs, la nature des références culturelles, historiques ou artistiques va sans doute se modifier: en l'an 2000, et pour la majorité des humains, le héros du passé pourrait bien s'appeler Confucius plutôt que Napoléon. Dans les domaines de l'architecture et de la musique, l'on perçoit, dès à présent, les influences de plusieurs cultures.

L'on peut donc s'attendre à des «chocs culturels», qui rendront l'Européen plus dépendant d'autres parties du monde. On remarquera, cependant, que même dans les périodes les plus dynamiques de son histoire, l'Europe a probablement toujours fait figure de minoritaire par rapport à des pays comme la Chine. Toujours est-il que la recherche d'une identité nationale et culturelle passant inévitablement par une revanche sur autrui — c'est, d'ailleurs, le propre du nationalisme, et de nombreux pays nous en fournissent aujourd'hui la preuve — les pays «neufs» chercheront à s'affirmer *contre* l'Europe.

Ce phénomène aura d'importantes conséquences au travers de *l'immigration*. Pensons aux Turcs transplantés en Allemagne et aux Mexicains venus s'installer aux Etats-Unis! Certaines revendications politiques ou syndicales trouveront un terrain d'expression privilégié auprès de populations en quête d'identité.

Autant dire que l'Europe se dirige vers une société *polyculturelle*. Lorsqu'on sait le risque d'éclatement inhérent à une telle évolution, on imagine aussitôt les efforts à déployer pour favoriser la coexistence de communautés différentes, vivant sur un même sol, mais aux intérêts socio-économiques souvent contradictoires. Or, dans la mesure où certaines entités rejettent les valeurs occidentales (donc, essentiellement européennes) pour s'affirmer, il est évident que la défense et la perpétuation de ces valeurs deviendront d'autant plus malaisées. D'un autre côté, je suis persuadé qu'aucun développement réel ne peut intervenir sans l'acceptation de notions telles que le *mérite*, *l'investissement* et *la compétition*. Ces critères sont refusés par certaines religions ou civilisations — l'exemple de l'Iran est un des plus frappants. Si l'Europe, en plus, se met à remettre en cause ses propres principes, où allons-nous?

Je ne puis mieux illustrer ce dilemme qu'en me référant à cette inscription découverte sous l'orgue d'une célèbre basilique près d'Aix-en-Provence: «Signez la pétition contre l'économie de concurrence, pour favoriser le développement!» Voilà qui, aujourd'hui, germe de toute bonne foi dans l'esprit de jeunes ecclésiastes et, plus généralement qui anime une certaine jeunesse minoritaire.

2. ÉCONOMIE, TECHNOLOGIE ET ENTREPRISE

Les données semblent ici plus encourageantes. Mais l'on sait qu'à long terme, l'économie se ressent profondément des évolutions démographiques — et je partage sur ce point l'avis de M. Alfred Sauvy.

Pour autant que la prévision puisse tenir compte des *ruptures* qui nous guettent inévitablement, il semble que dans le domaine des échanges, l'Europe pourra encore prétendre à une position décisive en l'an 2000. Cette supériorité ressort d'ores et déjà de l'évolution récente. Considérons, en effet, la part des six «régions économiques» dans le produit mondial brut entre 1960 et 1980:

Région économique	1960, en %	1980, en %
Europe occidentale	22,0	26,0
Amérique du Nord	41,0	26,0
Japon	3,0	10,0
Europe de l'Est	15,0	15,0
Nouveaux pays industriels	6,0	10,0
Reste du monde	13,0	13,0
	100,0	100,0

Comment, dès lors, comprendre les Européens qui souhaitent le protectionnisme, puisque l'échange fait partie de la nature même de l'Europe et de son progrès?

Cela étant, nous serons, d'ici l'an 2000, confrontés à un certain nombre de défis, que nous allons rapidement énumérer.

a) Le défi technologique

Il est constitué, en premier lieu, par l'électronique et l'informatique, qui ont déjà donné lieu à certains débats passionnants.

Observons le marché mondial des semi-conducteurs:

Etats-Unis	48%
Japon	27%
Europe occidentale	23%
Reste du monde	2%

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, sans compter le fait que le Japon gagne du terrain.

Sur le plan de l'informatique (entendez le nombre d'ordinateurs installés), les faits sont encore plus impressionnants :

Etats-Unis	73 %
Japon	10 %
Europe occidentale	16 %
Reste du monde	1 %

Dans ce contexte, relevons que, pour la première fois dans l'histoire, l'Europe n'est pas à l'origine d'une technologie nouvelle. Le constat est d'importance, lorsqu'on sait que même si elles ont été développées par la suite aux Etats-Unis, les technologies dérivées de l'atome sont nées en Europe. Des observations du même ordre vaudraient aussi pour le domaine de la biotechnologie.

Face à ce défi technologique, quelles solutions ? Faire cause commune avec les Etats-Unis et le Japon ? Nationaliser — même si cela n'équivaut pas forcément à une promotion technologique ? Quelles autres approches ? Le problème est posé.

b) Le défi monétaire

L'Europe détient une puissance monétaire difficilement contestable, grâce au Deutsche Mark et au franc suisse en particulier. Un domaine échappe néanmoins à l'entendement : l'Europe, deuxième centre de gravité des échanges mondiaux, a été jusqu'ici incapable de se doter d'une monnaie commune. Si l'on observe les dépôts en devises étrangères des banques centrales européennes auprès de la Banque des Règlements Européens, on constate que la part du dollar atteint 71 % ; celle du DM, 14,5 % celle du franc suisse, 7 % ; et celle du franc français 1 %. Par ailleurs, plus de la moitié des échanges mondiaux continuent de s'effectuer en dollars. Les Etats-Unis demeurent donc à la base de la construction monétaire internationale. La juste revanche du marché fait, cependant, que sur les quelque 2000 milliards de dollars que représente le commerce mondial, près de la moitié échappe au contrôle des banques centrales.

c) Le défi de la gestion

Quoi qu'on puisse en dire, le progrès économique passe par les entreprises. Admettre cela, c'est reconnaître aussitôt l'importance essentielle que revêtent les modes d'organisation et de fonctionnement de celles-ci.

S'agissant d'écoles d'administration des affaires, les Européens n'ont jamais fait œuvre de pionniers. Malgré leurs connaissances et expériences, ils sont allés « s'approvisionner » à Harvard dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il s'en est suivi, bien sûr, toute une série d'institutions similaires en Europe — et non des moindres ! Néanmoins, comment expliquer l'actuel échec de l'Est américain et de l'Europe, si ce n'est par le *retard* de Harvard, que l'on peut estimer à une génération ? Les Américains eux-mêmes s'intéressent de très près à certaines méthodes de gestion japonaises, en particulier dans les régions de l'Ouest liées au Pacifique.

En la matière, l'imagination et l'esprit d'invention doivent donc faire leurs preuves. Nous sommes appelés à une nouvelle réflexion, et qui concerne tous les «pharaons» du «management». Pour sa part, l'Institut de l'entreprise français a tenté une nouvelle approche, en s'interrogeant sur le passage de l'entreprise «taylorienne» à l'entreprise «participative». «La compétitivité par la qualité»: tel est le thème qui en est résulté, et qui fait actuellement l'objet de nombreuses applications.

d) Le défi social

L'on retrouve ici le contexte des *valeurs*, évoqué dans la première partie de l'exposé.

Qu'en est-il du *travail*, par exemple? J'observe qu'en Allemagne, une minorité d'«alternatifs» exerce une pression non négligeable sur la majorité de l'opinion, et remet en cause cette valeur. Au demeurant, le travail représente encore l'un des atouts majeurs de ce pays. Cette opposition semble plus forte qu'en France, par exemple.

Ce défi apparaît donc de plus en plus nettement, avec, entre autres conséquences, la *peur*: en Allemagne, à nouveau, la peur de l'énergie nucléaire a fait que le programme de construction de centrales en est seulement à 40% de son application. Les peurs de toutes sortes ne sont peut-être pas nouvelles. Mais il en va un peu comme du nudisme: autrefois, on se cachait; aujourd'hui, on montre sans distinction... Une autre manière, en quelque sorte, d'aborder le problème des valeurs!

e) Le défi de la CEE

Par la seule force de son existence, le Marché commun s'est révélé utile en tant que stimulant aux échanges. Néanmoins, une réflexion reste à faire quant aux *techniques d'intégration* — ce qu'avait déjà entrepris feu Louis Armand.

Revenons à l'aspect monétaire: l'intégration voudrait ici qu'à partir du Système monétaire européen (SME), l'on instaure une devise commune. Là comme ailleurs, cependant, on se heurte à l'obstacle de la souveraineté — celle des instituts d'émission, en l'occurrence, avec toutes les manifestations de pouvoir qui lui sont liées. Allant jusqu'à l'utopie, imaginons — comme le fait Pascal Salin⁴ dans un ouvrage récent sur l'ordre monétaire mondial — que l'on abolisse les banques centrales. Dès lors, toute banque pourrait créer de la monnaie. Il en résulterait des échanges, et l'intégration deviendrait ainsi réalité quotidienne — et non seulement objet de règles fixées par les Etats.

Dans le domaine de l'enseignement, l'Ecole supérieure de commerce de Reims n'est certes pas la plus connue. Elle pratique néanmoins l'intégration très concrètement, en mêlant les Français et les étrangers dans ses cours.

Sur le plan économique, les fusions constituent — pourquoi pas — un moyen d'intégration (pensons à l'absorption de l'Allemand Nordmende par le Français Thomson Brandt par exemple).

Compte tenu de sa position en tant que deuxième centre du commerce mondial, l'Europe devra être attentive au déplacement progressif des pôles économiques de l'Atlantique vers le Pacifique (M. Raymond Barre l'a fait remarquer lors du Symposium de Davos de 1980). Peut-être les Etats-Unis jouissent-ils d'une situation géographique privilégiée à cet égard. On relèvera que, sur la côte est, les préoccupations avoisinent celles de l'Europe occidentale (sidérurgie, restructurations industrielles, etc.), alors que la zone du Pacifique participe résolument au nouveau courant — bien qu'un peu brutalement, quelquefois!

f) Le défi du chômage

Dans un article de la lettre «Les Quatre Vérités»⁵, Octave Gelinier déclare:

— «En réalité, le discours sur l'emploi est omniprésent. Mais, malgré les arguments techniques dont on l'habille, c'est, le plus souvent, un discours incantatoire ou imprécatoire, qui décolle franchement de la réalité. En fait, à l'heure actuelle, les politiques suivies, et notamment en France, confirment le chômage plus qu'elles ne le combattent.»

Se projetant ensuite vers l'an 2000, il pressent une réalité qui le conduit à la répartition suivante de la population active:

Les «mordus» — employés à temps plein, fort engagement personnel dans le travail, retraite le plus tardivement possible, etc.	25%
Les «réguliers» — employés à temps plein, engagement personnel modéré, horaire officiel, retraite normale, etc.	40%
Les «diversifiés» — employés à temps partiel (proportion presque déjà atteinte aux E.U.)	15%
Les «fantaisistes» — employés irréguliers, temporaires, saisonniers, etc.	10%
Les «allergiques» — non employés (l'auteur admet que le terme «chômeur» ne sera plus en usage alors)	10%

Certaines activités concerneront plus typiquement cette dernière catégorie et le phénomène se manifeste déjà à travers le bricolage, le jardinage, etc.

Quoi qu'on puisse en penser, M. Gelinier a sans doute raison de poser le défi du chômage dans des termes moins classiques qu'à l'accoutumée (que penser, par exemple, d'une lutte contre le chômage conjuguée avec une hausse des salaires?).

g) Le défi de l'organisation

Durant les périodes difficiles, certains peuples tendent indéniablement à faire confiance à l'Etat, alors que les citoyens devraient se prendre par la main. Or, que constate-t-on? Lorsque les autorités interviennent pour combattre les crises, il en résulte des inconvénients majeurs, et souvent même une aggravation. En tous les cas, si les nations durcissent leurs positions les unes par rapport aux autres, l'on risque d'aboutir à diverses formes de *protectionnisme* et, partant, à une régression de l'économie.

Certains chiffres existent, bien qu'aléatoires, permettant de se faire une idée du danger. Ils concernent la part du commerce soumise aux restrictions les moins visibles (détails du produit non concordants avec certaines normes, par exemple). Ainsi, en Suède, les produits

manufacturés connaissent un «taux de protection» nul en 1974, alors qu'il atteint 25% depuis 1979 (16% pour la France). Cela traduit bien la tendance, même s'il s'agit de protectionnisme indirect. Or, le repli sur soi va à l'encontre du progrès et, en particulier, des intérêts d'une Europe échangiste par nature.

3. LE TERRAIN POLITIQUE

Trois sujets retiendront ici notre attention.

a) La défense

Géant économique et plateforme du commerce mondial, l'Europe fait figure de nain politique, car elle ne dispose pas de défense propre. Dans ce contexte, le rôle de l'Allemagne restera essentiel.

Qu'y observe-t-on, précisément? D'abord, la présence américaine, dont on dit périodiquement qu'elle pourrait cesser. Ensuite, deux approches politiques:

— La première préconise *le maintien de cette présence américaine* et, partant, une défense de l'Europe qui permettrait à celle-ci de suivre l'évolution des pays de l'Est, tout en continuant à développer les échanges avec eux. Il s'agit là de l'approche classique, symbolisée par le chancelier Helmut Schmidt.

— La seconde vise, à long terme, *une neutralisation de l'Europe*, en partant de l'idée que tous les pays évoluent, et que le maintien d'un esprit de défense fait obstacle aux progrès parallèles que l'on peut espérer. Cette approche est soutenue par la minorité neutraliste allemande. Elle rencontre un écho de plus en plus large, notamment auprès de l'ancien chancelier Willy Brandt — et de son fils, en particulier.

Cette seconde thèse — mais, c'est un point de vue! — me semble renfermer un risque, dans la mesure où elle reviendrait, là comme ailleurs, à abandonner l'acquis, en espérant que, choquée tôt ou tard, l'autre partie finira par évoluer. L'exemple polonais nous montre, cependant, que même lorsqu'une évolution est souhaitée par tout un peuple, celle-ci n'est pas facile à assumer.

Du point de vue de la défense, les développements politiques de l'Allemagne seront donc déterminants. Si l'on admet que la situation actuelle présente certains risques en cas de conflit, l'on constatera aussi que le seul moyen de la modifier se trouve en mains françaises. L'assise d'une défense européenne exigerait, en effet, deux mesures symboliques:

— D'abord, que les troupes françaises soient déplacées des bords du Rhin vers la frontière tchécoslovaque, de manière à ce que, à travers un autre partage des risques, un nouveau processus soit déclenché.

— Ensuite, qu'il soit établi que la force de frappe française interviendrait si les œuvres vives allemandes étaient touchées, ce qui exposerait la France au même risque.

Voilà un parcours politique plutôt difficile à entreprendre! Il semble, toutefois, que le président de la République française soit en mesure de s'y employer.

Ainsi se dessine l'une des parties les plus intéressantes de la période à venir : l'Europe cherchera-t-elle à assurer sa défense seule ou en coopération ? Qu'en est-il du Japon, par exemple, qui représente l'autre aspect de la défense occidentale ? Ce contexte le concerne autant que l'Europe, sans compter que, tout comme elle, il s'agit d'un géant économique et d'un nain politique. Un dialogue politique euro-japonais mériterait donc d'être instauré.

b) Evolution des pays de l'Est

Les hypothèses sont ici nombreuses. Pensons à celles de Mme H. Carrère-d'Encausse⁶, quant à l'éclatement interne de la société soviétique, d'ici l'an 2000, précisément.

Quoi qu'il en soit, on constate certaines évolutions dans ce groupe de pays. Celle de la Hongrie retient particulièrement l'attention, dans la mesure où elle présente trois aspects encourageants :

- le développement de la propriété privée ;
- une prospérité non négligeable ;
- la densité du « travail noir », la plus forte en Europe.

c) La « ceinture de feu » islamique

L'Institut français de recherches internationales vient de publier son deuxième rapport sur le sujet, « Ramsès II »⁷, que je me permets de recommander. Il contient une description étonnante de cette « ceinture de feu », abondamment illustrée par l'actualité, d'ailleurs.

Voilà qui dominera sans doute les années à venir, à savoir cette *renaissance de l'Islam*, contre les valeurs occidentales et, partant, européennes. Si l'on considère — comme déjà dit — que la population européenne ne dépassera pas celle de l'actuelle Ligue arabe d'ici l'an 2000, et suivant l'état d'esprit qui prévaudra chez celle-ci dans cet intervalle, l'on imagine aisément certaines difficultés.

EN CONCLUSION

Malgré le vieillissement de l'Europe, son combat pour ses valeurs et ses qualités reste capital. D'où toute l'importance des courants d'idées et de l'attention qu'il convient d'y porter. A cet égard, l'Institut de l'entreprise s'est donné pour mission précise d'être présent dans le débat des idées, car de lui seul naît le monde à venir — « Les livres d'aujourd'hui sont les actions de demain » (Thomas Mann).

Les chefs d'entreprise ont à leur actif de nombreuses et brillantes réalisations. Ils ont, toutefois, négligé un seul facteur : les *idées*, qui les surprennent un peu brusquement aujourd'hui. Pour eux, mais aussi pour tous ceux qui croient à la survie par l'effort, le champ d'action est large.

L'Europe doit donc investir, être d'autant plus présente que sa population restera faible par rapport à celle du monde. Elle doit inventer *de nouvelles formes d'organisation* — et l'on retrouve ici les termes du «Pari européen», non dans les définitions d'alors, mais plutôt dans la marche à suivre. De nouveaux types de rapports mutuels sont également à instaurer — et les entreprises y contribuent dans leurs pays d'implantation. Les échanges culturels sont à intensifier sans, toutefois, tomber dans certains excès auxquels nous faisons allusion.

Inquiétude? Pessimisme? La réponse peut être empruntée à Paul Valéry: «Le pessimisme, dans l'observation des faits, s'accorde merveilleusement avec l'optimisme nécessaire à l'action. Ceci est européen!»

¹ J. Lesourne: *Les mille sentiers de l'avenir*, Seghers, Paris, 1981.

² Voir aussi L. Armand et M. Drancourt: *Plaidoyer pour l'avenir*, Calmann-Lévy, Paris, 1961.

³ *Revue économique et sociale*, numéro de septembre 1980 intitulé «Réflexions sur le management des années 1980».

⁴ Economiste français, auteur d'un livre important: *Le Nouvel ordre monétaire international*.

⁵ Réalisée en France par J. Plassard, O. Gelinier, M. Drancourt et, avant qu'il devienne président du CNPF, Yvon Gattaz.

⁶ H. Carrère d'Encausse: *L'Empire éclaté*, Flammarion, Paris, 1978.

⁷ Cf. notamment: *Coopération ou guerre économique*, Ramses 1981, Institut français des relations internationales, Ed. Economica, Paris, 1981, et «*Dans un monde éclaté, la fusion des conflits stratégiques et des rivalités économiques...*», Ramses 1982.

